

COMMUNE de QUILLAN

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

ARRÊTE DU MAIRE

2023

03

029

DEPARTEMENT :
AUDE.

ARRONDISSEMENT :
LIMOUX.

Le Maire de QUILLAN,

VU le Code General des Collectivités Territoriale (CGCT) et notamment ses articles suivants,

Nos Réf. : PC/EJ/LP

VU la délibération en date du 10 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122.22 du C.G.C.T a donné délégation à M. le Maire pour la durée de son mandat afin de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Domaine : 3-

Domaine et patrimoine

Sous domaine : 3-5

*Autres actes de gestion
domaine public.*

Considérant la demande de l'association COUNTRY VALLEY, représentée par Mme PARACHINI Nadia, présidente, sollicitant l'occupation de la salle de la Cigale sis rue du Théâtre, afin d'y organiser des cours de country à compter du 06 mars au 30 juin 2023, le premier mercredi de chaque mois de 19h00 à 20h30 et tous les jeudis de 18h00 à 20h30.

OBJET :

**Convention de mise à
disposition de locaux
municipaux (La Cigale).
Commune/COUNTRY VALLEY**

DATE

01/03/2023

Certifié exécutoire par
réception
en Sous Préfecture le :
- 2 MARS 2023

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Il est mis à disposition de l'Association COUNTRY VALLEY, représentée par Mme PARACHINI Nadia domiciliée 25 avenue de Cancilla – 11500 QUILLAN, présidente, la salle de La Cigale sis rue du Théâtre à Quillan, à compter du 06 mars 2023 au 30 juin 2023, le premier mercredi de chaque mois de 19h00 à 20h30 et tous les jeudis de 18h00 à 20h30.

ARTICLE 2 : La convention de mise à disposition à titre gracieux de l'équipement ci-jointe en précise les modalités.

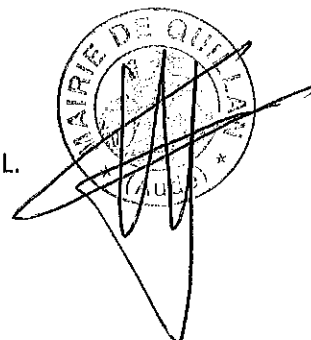
ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans la limite de deux mois francs suivant sa notification à l'intéressé.

ARTICLE 4 M. le Directeur Général des Services, M. le Chef de la Police Municipale, M. le Responsable des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Quillan le 1^{er} mars 2023

Le Maire,

Pierre CASTEL.



2023-03-029**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-03-02T10-40-42.00 (MI243504718)**Identifiant unique de l'acte :**011-200059418-20230302-2023-03-029-AR (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** salle la cigale convention de mise à disposition de locaux: Commune / Country Valley**Date de décision :** Mar 2, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Actes réglementaires**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** 2023-03-029.PDF**Préparé**Date **02/03/23 à 10:40**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **02/03/23 à 10:40**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **02/03/23 à 10:46**